



Conseil Communal
FRAGNIÈRE DUFOUR Myriam, Syndic
CLÉMENT Fabrice, vice-Syndic
D'ALESSANDRO Hélène
MINGAM Isabelle
BAYS Jean-Michel
SIMPSON Gillian
TINGUELY Mathieu



ASSEMBLÉE COMMUNALE
Mardi 17 décembre 2024
Maison de ville Vuippens
19.45 H
Venez nombreux, notre
avenir est entre nos mains

STOP AUX MANIPULATIONS POLITIQUES NOS AUTORITÉS SOUS CONTRÔLE DES CLUBS DE SERVICES, BAFOUENT LES VOIES DÉMOCRATIQUES

<https://swisscorruption.info/info/marsens-2024-12-17.pdf>



LE 17 DÉCEMBRE 2024, LE CONSEIL COMMUNAL ET SA SYNDIC MYRIAM FRAGNIÈRE DUFOUR VEULENT FAIRE AGRÉER LE BUDGET 2025 ET DIFFÉRENTS AUTRES OBJETS QUI VOUS ONT ÉTÉ PROPOSÉS DANS LA CONVOCATION QUE VOUS AVEZ REÇUE.

LE COMMUNIQUÉ PUBLIC QUE VOUS RECEVEZ EN PARALLÈLE, VOUS INFORME DU FAIT QUE NOTRE DÉMOCRATIE EST AUJOURD'HUI FACTICE, À L'INSTAR DE NOTRE « JUSTICE » QUI EST SOUS CONTRÔLE DES CLUBS DE SERVICES ET PAR EXTENSION DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET DE L'ÉTAT PROFOND.

CONTINUER À CAUTIONNER L'ÉTAT CORROMPU QUI A PRIS L'ASCENDANT SUR NOS DROITS, EN APPROUVANT LES OBJETS COMMUNAUX QUI NOUS SONT PROPOSÉS, SANS REMETTRE EN QUESTION LE FOND DU PROBLÈME, NE PEUT CONDUIRE QU'À LA DÉCHÉANCE DE NOS INSTITUTIONS.

LES MEMBRES DE NOS AUTORITÉS COMMUNALES CONNAISSENT LE PROBLÈME ET SAVENT QUE LES CAISSES DE L'ÉTAT ONT ÉTÉ PRIVÉES D'UNE MANNE FINANCIÈRE CONSIDÉRABLE. ELLES SAVENT QUE SI LES CITOYENS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À BOUCLER LEURS FINS DE MOIS, C'EST DÛ AU FAIT QUE LE MONDE POLITIQUE DANS SON ENSEMBLE, NAGE DANS LA CORRUPTION ET LE CRIME ORGANISÉ. IL SUFFIT POUR LE COMPRENDRE, DE LIRE LE COMMUNIQUÉ JOINT ET DE CONSULTER LE LIEN SUIVANT, QUI FOURNIT LES PRÉCISIONS NÉCESSAIRES : <https://swisscorruption.info/info/justice-factice>

PENDANT 3 DÉCENNIES, À LA SUITE DE L'ESCROQUERIE DE L'AFFAIRE DE GENÈVE, LES POLITIENS DE NOTRE PAYS ONT CONTRIBUÉ À BLANCHIR EN TOUTE IMPUNITÉ, DES CENTAINES DE MILLIARDS DANS LE SEUL CANTON DE FRIBOURG. L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU CANTON A ÉTÉ RENDU POSSIBLE PAR CE SEUL BLANCHIMENT EN MAIN DE LA MAFIA D'ÉTAT, AVEC LA COMPLICITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE. DOMINIQUE DE BUMAN NOUS EN AVAIT AVERTI EN 2006 DÉJÀ : <https://swisscorruption.info/debuman>

LA REPRISE DE CREDIT SUISSE PAR UBS EST UNE OPÉRATION DE BLANCHIMENT D'ARGENT DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIARDS. CE N'EST PAS POUR RIEN QUE LA FRIBOURGEOISE ISABELLE CHASSOT QUI EST AU CŒUR DE LA MAFIA D'ÉTAT, A ÉTÉ NOMMÉE PRÉSIDENTE DE LA CEP QUI DOIT ENQUÊTER SUR CETTE AFFAIRE. ELLE A POUR MISSION DE TOUT ENTERRER ! <https://swisscorruption.info/ennemis>

TOUTE AUTORITÉ COMMUNALE, AU SENS DE L'ART. 302 CPP RELATIF À L'OBLIGATION DE DÉNONCER, A LE DEVOIR DE DÉNONCER À L'AUTORITÉ PÉNALE COMPÉTENTE, LES CRIMES QUI LUI SONT COMMUNIQUÉS OU DONT ELLE PREND CONNAISSANCE. EN NE RESPECTANT PAS L'ART. 302 CPP, LES MEMBRES DES AUTORITÉS DE MARSENS SE METTENT HORS LA LOI ET SE RENDENT COMPLICES DES CRIMES EN QUESTION (VOIR SERMENT DU GRÜTLI CI-DESSOUS). ELLES CONTRIBUENT EN OUTRE À NUIRE AUX INTÉRÊTS DES CITOYENS ET À L'APPAUVRISSMENT DES CLASSES MOYENNES ET INFÉRIEURES DE LA POPULATION ET CECI POUR DES DÉCENNIES, SI NOUS N'INTERVENONS PAS !

IL EST TEMPS DE NOUS OPPOSER À NOS AUTORITÉS CORROMPUES QUI CAUTIONNENT LE CRIME ORGANISÉ ET DE NE PLUS JOUER LES MOUTONS QUI CONTRIBUENT À FOURNIR AUX AUTORITÉS QUI ONT USURPÉ LE DROIT DE GOUVERNER, UNE LÉGITIMITÉ QU'ELLES ONT OBTENUE EN TROMPANT LES CITOYENS ! <https://swisscorruption.info/justice-factice/#serment-grutli>



Conseil Communal
FRAGNIÈRE DUFOUR Myriam, Syndic
CLÉMENT Fabrice, vice-Syndic
D'ALESSANDRO Hélène
MINGAM Isabelle
BAYS Jean-Michel
SIMPSON Gillian
TINGUELY Mathieu



ASSEMBLÉE COMMUNALE
Mardi 17 décembre 2024
Maison de ville Vuippens
19.45 H
Venez nombreux, notre
avenir est entre nos mains

STOP AUX MANIPULATIONS POLITIQUES NOS AUTORITÉS SOUS CONTRÔLE DES CLUBS DE SERVICES, BAFOUENT LES VOIES DÉMOCRATIQUES

<https://swisscorruption.info/info/marsens-2024-12-17.pdf>



LE 17 DÉCEMBRE 2024, LE CONSEIL COMMUNAL ET SA SYNDIC MYRIAM FRAGNIÈRE DUFOUR VEULENT FAIRE AGRÉER LE BUDGET 2025 ET DIFFÉRENTS AUTRES OBJETS QUI VOUS ONT ÉTÉ PROPOSÉS DANS LA CONVOCATION QUE VOUS AVEZ REÇUE.

LE COMMUNIQUÉ PUBLIC QUE VOUS RECEVEZ EN PARALLÈLE, VOUS INFORME DU FAIT QUE NOTRE DÉMOCRATIE EST AUJOURD'HUI FACTICE, À L'INSTAR DE NOTRE « JUSTICE » QUI EST SOUS CONTRÔLE DES CLUBS DE SERVICES ET PAR EXTENSION DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET DE L'ÉTAT PROFOND.

CONTINUER À CAUTIONNER L'ÉTAT CORROMPU QUI A PRIS L'ASCENDANT SUR NOS DROITS, EN APPROUVANT LES OBJETS COMMUNAUX QUI NOUS SONT PROPOSÉS, SANS REMETTRE EN QUESTION LE FOND DU PROBLÈME, NE PEUT CONDUIRE QU'À LA DÉCHÉANCE DE NOS INSTITUTIONS.

LES MEMBRES DE NOS AUTORITÉS COMMUNALES CONNAISSENT LE PROBLÈME ET SAVENT QUE LES CAISSES DE L'ÉTAT ONT ÉTÉ PRIVÉES D'UNE MANNE FINANCIÈRE CONSIDÉRABLE. ELLES SAVENT QUE SI LES CITOYENS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À BOUCLER LEURS FINS DE MOIS, C'EST DÛ AU FAIT QUE LE MONDE POLITIQUE DANS SON ENSEMBLE, NAGE DANS LA CORRUPTION ET LE CRIME ORGANISÉ. IL SUFFIT POUR LE COMPRENDRE, DE LIRE LE COMMUNIQUÉ JOINT ET DE CONSULTER LE LIEN SUIVANT, QUI FOURNIT LES PRÉCISIONS NÉCESSAIRES : <https://swisscorruption.info/info/justice-factice>

PENDANT 3 DÉCENNIES, À LA SUITE DE L'ESCROQUERIE DE L'AFFAIRE DE GENÈVE, LES POLITICIENS DE NOTRE PAYS ONT CONTRIBUÉ À BLANCHIR EN TOUTE IMPUNITÉ, DES CENTAINES DE MILLIARDS DANS LE SEUL CANTON DE FRIBOURG. L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU CANTON A ÉTÉ RENDU POSSIBLE PAR CE SEUL BLANCHIMENT EN MAIN DE LA MAFIA D'ÉTAT, AVEC LA COMPLICITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE. DOMINIQUE DE BUMAN NOUS EN AVAIT AVERTI EN 2006 DÉJÀ : <https://swisscorruption.info/debuman>

LA REPRISE DE CREDIT SUISSE PAR UBS EST UNE OPÉRATION DE BLANCHIMENT D'ARGENT DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIARDS. CE N'EST PAS POUR RIEN QUE LA FRIBOURGEOISE ISABELLE CHASSOT QUI EST AU CŒUR DE LA MAFIA D'ÉTAT, A ÉTÉ NOMMÉE PRÉSIDENTE DE LA CEP QUI DOIT ENQUÊTER SUR CETTE AFFAIRE. ELLE A POUR MISSION DE TOUT ENTERRER ! <https://swisscorruption.info/ennemis>

TOUTE AUTORITÉ COMMUNALE, AU SENS DE L'ART. 302 CPP RELATIF À L'OBLIGATION DE DÉNONCER, A LE DEVOIR DE DÉNONCER À L'AUTORITÉ PÉNALE COMPÉTENTE, LES CRIMES QUI LUI SONT COMMUNIQUÉS OU DONT ELLE PREND CONNAISSANCE. EN NE RESPECTANT PAS L'ART. 302 CPP, LES MEMBRES DES AUTORITÉS DE MARSENS SE METTENT HORS LA LOI ET SE RENDENT COMPLICES DES CRIMES EN QUESTION (VOIR SERMENT DU GRÜTLI CI-DESSOUS). ELLES CONTRIBUENT EN OUTRE À NUIRE AUX INTÉRÊTS DES CITOYENS ET À L'APPAUVRISSMENT DES CLASSES MOYENNES ET INFÉRIEURES DE LA POPULATION ET CECI POUR DES DÉCENNIES, SI NOUS N'INTERVENONS PAS !

IL EST TEMPS DE NOUS OPPOSER À NOS AUTORITÉS CORROMPUES QUI CAUTIONNENT LE CRIME ORGANISÉ ET DE NE PLUS JOUER LES MOUTONS QUI CONTRIBUENT À FOURNIR AUX AUTORITÉS QUI ONT USURPÉ LE DROIT DE GOUVERNER, UNE LÉGITIMITÉ QU'ELLES ONT OBTENUE EN TROMPANT LES CITOYENS ! <https://swisscorruption.info/justice-factice/#serment-grutli>